

Les responsabilités de l'Église catholique face au peuple palestinien

Michel Sabbah

Numéro 812, printemps 2021

Palestine : le colonialisme israélien mis à nu

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/95322ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sabbah, M. (2021). Les responsabilités de l'Église catholique face au peuple palestinien. *Relations*, (812), 24–25.

(la France et l'Angleterre, principalement), ont également cherché à coopérer avec ses dirigeants, notamment en échange d'un soutien à leurs luttes pour l'indépendance. C'est par exemple le cas du Soudan, dès le début des années 1950, ou de la Tunisie, dès le début des années 1960.

Dans le cas du Maroc, les dirigeants israéliens cherchaient à provoquer l'émigration des juifs marocains vers les terres palestiniennes dès les années 1950, ce que le roi Hassan II ne manquera pas d'accélérer dès son accession au trône, en 1961. Israël aidera par ailleurs les services de renseignement marocains à traquer les leaders de l'opposition, y compris Mehdi Ben Barka, qui a été capturé et tué en 1965. Yitzhak Rabin lui-même a été invité par le roi Hassan II à visiter secrètement le Maroc, en 1976. En 1986, il n'y avait plus de raisons de garder le secret, et Shimon Peres l'a fait au grand jour. En 1994, le Maroc et Israël officialisaient des échanges et des liaisons politiques. Plus récemment, en janvier 2020, le gouvernement israélien proposait d'aider le royaume à obtenir la reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental occupé, en échange de la normalisation formelle de ses relations avec le Maroc et de l'appui du royaume au soi-disant « accord du siècle » de Donald Trump¹. Cet arrangement a finalement été rendu public en décembre dernier.

Dans les années 1960, Israël apporte également un soutien militaire et financier aux efforts de l'Arabie saoudite pour préserver le règne de l'imamat au Yémen contre les républicains. Les autres États du Golfe (à l'exception du Koweït), soit le Qatar, Bahreïn et les Émirats arabes unis, ont pour leur part cherché à se rapprocher d'Israël à partir des années 1990 en réponse à la menace que Saddam Hussein faisait peser sur leurs régimes et à celle, plus diffuse, de l'Iran. Ces tractations ont coïncidé avec la Conférence de paix de Madrid de 1991 et la signature des accords d'Oslo, en 1993, consacrant la transformation finale du mouvement national palestinien en une sorte d'agence pour la colonisation israélienne. En clair, l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) a alors fait table rase des résolutions de l'ONU et du droit international qui avaient soutenu le peuple palestinien contre les atrocités israéliennes, pour les remplacer par le texte des accords d'Oslo, délaissant du coup son engagement dans la libération de la Palestine et libérant partiellement Israël du respect de la légalité internationale. Alors qu'elle était la représentante de tous les Palestiniens à l'intérieur et à l'extérieur de la Palestine, l'OLP a alors accepté de se transformer en une « Autorité palestinienne » qui ne représente ostensiblement que les Palestiniens de Cisjordanie (à l'exclusion de Jérusalem-Est) et de Gaza.

LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE FACE AU PEUPLE PALESTINIEN

Michel Sabbah

L'auteur est patriarche latin émérite de Jérusalem

Le conflit israélo-palestinien dure depuis plus de 100 ans. Au-delà d'un affrontement entre deux peuples, il s'agit de personnes humaines qui tuent et qui sont tuées. De jeunes qui grandissent dans la haine de l'autre. De la dignité humaine violée au nom de la loi du plus fort et, pour certains théologiens, au nom de la parole de Dieu.

L'État d'Israël soutient que le peuple juif, après 2000 ans d'errance, a le droit de « retourner sur sa terre ». Le peuple palestinien se trouve sur cette même terre qui porte depuis plus de 2000 ans le nom de Palestine. Son seul tort est précisément d'exister et de se trouver sur sa terre, voulue par Israël. Or, l'État hébreu impose aujourd'hui son autorité sur toute la Palestine, et les Palestiniens se demandent : de quel droit Israël peut-il exiger d'un autre peuple qu'il quitte sa terre pour lui faire place, sous peine de vivre sous un régime d'occupation militaire ou en tant que citoyens de seconde zone ? Seule la loi du plus fort peut expliquer cela.

La communauté internationale s'est aussi posée la question et après d'âpres débats, elle a appuyé le principe de



Cake\$, Jésus portant un keffiyeh, 2019.

partition de la terre entre ces deux peuples. Elle a même entériné cette décision à l'ONU, dès 1947, mais elle n'a jamais eu le courage de l'appliquer. Certains théologiens occidentaux, dont des catholiques, se sont aussi mis de la partie. En adoptant une théologie de la Terre promise, donnée par Dieu au peuple juif, ils ont soutenu le plus fort. D'où le questionnement des Palestiniennes et des Palestiniens chrétiens : sommes-nous victimes de notre histoire du salut, c'est-à-dire du récit chrétien de la rédemption divine dont la promesse d'une terre à Moïse constitue un épisode important ? Sommes-nous condamnés sans appel à abandonner

Mais pour revenir aux régimes du Golfe, leurs relations avec Israël se sont surtout réchauffées à l'aube du XXI^e siècle, après les attentats du 11 septembre 2001. Il importe de garder en mémoire que ces régimes, en particulier celui des Saoudiens, ont été mis en cause dans l'attaque contre les États-Unis et étaient désormais la cible de l'hostilité des médias et du Congrès américain, ce qui menaçait tant leur légitimité politique que leurs intérêts commerciaux. C'est dans ce contexte qu'ils ont ouvertement sollicité l'aide du lobby israélien aux États-Unis pour changer l'opinion du Congrès et des médias à leur égard, et ce, en échange de relations plus chaleureuses et ouvertes avec Israël. Les délégations commerciales ou sportives israéliennes ont commencé à être accueillies régulièrement dans les pays du Golfe, ce qui a finalement abouti à la récente normalisation avec Israël, avec l'adoubement nécessaire du Congrès et des médias américains, sans parler de la Maison-Blanche. Pour Israël, cette alliance ouverte est un instrument important pour écraser toutes les forces qui continuent de s'opposer à sa puissance – à savoir l'Iran, la Syrie, le Hezbollah au Liban et le Hamas, qui sont maintenant les ennemis ouvertement déclarés de tous les alliés arabes d'Israël.

Ce trop bref panorama montre à quel point la propagande des régimes israélien et arabes voulant que les régimes

arabes aient été les ennemis d'Israël dès la création du mouvement sioniste n'est rien d'autre que mensonges et fabrications.

Dans *La persistance de la question palestinienne*, vous démontrez que le sionisme s'est construit en définissant la Palestine comme la patrie légitime des juifs et en les identifiant aux Européens sur le plan culturel. Comment cette construction joue-t-elle politiquement et idéologiquement contre les Palestiniens et en faveur d'Israël?

J. M. : En tant que colonie européenne, Israël a toujours reçu un soutien complet des autres colonies de peuplement européennes, des États-Unis au Canada en passant par l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans les années 1950-1960, son principal allié occidental était la France – cette autre puissance coloniale qui avait établi des colonies de peuplement en Algérie et en Tunisie – ainsi que les colonies de peuplement d'Afrique du Sud et de Rhodésie. Les colonies latino-américaines, en particulier d'Amérique centrale, ont également été des alliées de longue date et nombre d'entre elles le demeurent d'ailleurs. Il y a bien sûr la question de l'identification entre les colons blancs

notre terre à un autre peuple? Cette question n'a pas eu de réponse encore.

Or, les théologiens et les théologues ont le devoir de répondre. Leur théologie ne devrait pas contredire les commandements de Dieu, notamment celui de ne pas tuer, de ne pas prendre la terre des autres, ni non plus celui qui commande l'amour du prochain, qu'il soit Palestinien ou Israélien. Ils sont une voix de l'Église catholique. Celle-ci a un devoir de parler et de se détourner des théologues qui ne se posent pas la question de l'injustice commise à l'égard d'un peuple qu'on veut chasser de sa terre au nom d'une interprétation de la parole de Dieu. L'Église a le devoir d'interpréter cette même parole selon la nature de Dieu, qui est amour, qui n'est pas un Dieu de guerre, ni un Dieu des forts contre les faibles. Elle doit dire que la parole de Dieu est une parole de vie pour tous les peuples, y compris les peuples juif et palestinien. Plus encore, elle doit prendre la parole pour dire l'amour de Dieu et l'amour de l'Église pour toutes et tous, et donc pour les deux parties. Elle doit revendiquer la justice et la fin de l'oppression du plus faible par le plus fort. À ce jour, la parole de l'Église catholique, tant à l'échelle locale, nationale qu'internationale, n'a pas été suffisante pour fournir une position unifiée ralliant les catholiques du monde et contribuer à mettre fin au conflit.

En somme, l'Église a un devoir de défendre la dignité de la personne humaine, que ce soit celle de la personne israélienne qui opprime, afin qu'elle guérisse de son oppression, ou celle de la personne palestinienne, opprimée, afin

qu'elle récupère sa dignité et sa liberté. De même que les deux peuples ne peuvent désormais être séparés sur la même terre, ils ne peuvent être séparés dans la réflexion, dans la théologie de l'Église, dans sa prière et son action.

Le Saint-Siège, de son côté, a toujours demandé les mêmes droits pour les deux peuples, et pour Jérusalem un statut particulier qui convienne à la nature même de cette ville en tant que ville sainte pour les trois religions monothéistes. Or, aujourd'hui, par une récente décision du gouvernement Trump, Jérusalem est désormais reconnue comme capitale d'Israël et le peuple palestinien devrait se résoudre à vivre en peuple soumis, selon un plan intitulé «De la paix à la prospérité», mais qui laisse de côté la liberté, ce qui n'est pas une solution. On ne peut demander à un peuple de vivre soumis. Tous les peuples sont égaux dans leur dignité humaine et leur droit à la liberté et à la souveraineté.

L'Église catholique et la vaste majorité des membres de la communauté internationale ont refusé ce plan voulu par Donald Trump et ont repris leur position traditionnelle en faveur de la solution à deux États, un pour chaque peuple. Mais aucun État n'a le courage de la faire appliquer. Et le Saint-Siège n'a pas plus de pouvoir que les États. Or, cette terre est sainte et terre de vie pour les deux peuples qui l'habitent. Le rôle de l'Église, et des théologues, consiste à la convertir d'une terre de guerre en une terre de paix et de justice pour tous ses habitants et ses habitantes. La communauté internationale a la même responsabilité: il est grand temps de l'assumer.